

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Secrétariat des
Commissions de l'environnement,
de l'aménagement du territoire et
de l'énergie

Tél. 031 322 97 34

Fax 031 322 98 72

Secrétaire de commission:

Pierre Jeanneret

La CEATE-E pendant la 46^e législature 1999 - 2003

Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 46^e législature 1999 - 2003
- 3 Composition de la commission, sous-commission
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 Remarques sur les travaux de la commission
- 6 Vue d'ensemble

Annexe: Statistiques

1 Mandat

En vertu de l'article 15 al. 2 RCN [article 10 al. 2 RCE], les commissions législatives ont pour mission :

- a. l'examen préalable des objets relevant de leur domaine qui leur sont attribués par le Bureau, à l'intention du Conseil;
- b. le suivi régulier de l'évolution sociale et politique dans leurs domaines;
- c. l'élaboration de suggestions et de propositions visant à régler les problèmes relevant de leurs domaines;
- d. la coordination avec les commissions des deux conseils qui traitent les mêmes questions ou des questions analogues, en particulier avec les commissions des finances et de gestion.

Par décision du Bureau du 8.11.1991, la CEATE-E s'est vu attribuer les domaines de compétence suivants:

- Protection de l'environnement, de la nature, du paysage et des eaux
- Protection des monuments
- Aménagement national, régional et local
- Economie des eaux
- Energie et approvisionnement en énergie
- Forêts, chasse et pêche

2 Objets traités pendant la législature 1999-2003

cf. liste en annexe

21 Répartition par type des objets traités

La CEATE-E a procédé à l'examen préalable de **88** objets, qui se répartissent comme suit:

	type d'objet	nombre	remarques
a.	initiative populaire	2	
b.	projet d'arrêté du conseil fédéral	23	
c.	co-rapport aux projets d'arrêté du conseil fédéral	0	
d.	examen préalable des initiatives parlementaires	3	1 retirée / 2 pendantes
e.	examen préalable des initiatives cantonales	2	0 donner suite / 2 ne pas donner suite
f.	élaboration d'un projet (iv.pa., iv.ct., iv.com.)	1	1 pendant
g.	projet de l'autre conseil (iv.pa. élaboré par une commission de l'autre conseil)	0	
h.	interventions de la commission	7	3 motions / 3 postulats
i.	motions de l'autre conseil	10	6 adoption /2 transmis comme postulat / 2 rejet
j.	pétition	6	0 donner suite / 6 prendre acte

k.	objets internes	34	
l.	cas particuliers	0	
	total	88	

22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux objets à avoir été traités par la commission sont les suivants:

- Ivpo „Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail“
- Loi sur le marché de l'électricité
- Ouragan Lothar
- Initiatives populaires "MoratoirePlus" et "Sortir du nucléaire" et
- Loi sur l'énergie nucléaire
- Convention alpine

23 Initiatives parlementaires / initiatives de commission

La CEATE E a procédé à l'examen préalable de **3** initiatives parlementaires (**1** retirées, **2** pendantes).

2^e phase: la CEATE N a soumis **1** projets de loi ou d'arrêté suite au dépôt d'une initiative parlementaire au conseil dont elle dépend, à savoir:

- 03.421 Ivpa Usines d'incinération des ordures ménagères du canton du Tessin (CEATE-E)

24 Initiatives des cantons

La CEATE-N a procédé à l'examen préalable de **2** initiatives des cantons (elles n'a pas donné suite à **2** d'entre elles) ; elles ont été rejetées au Conseil.

25 Autres activités

Outre les affaires qui lui ont été transmises par les Bureaux des Chambres, la CEATE-E, en vertu de l'article 10, 2^e alinéa, lettres b et c RCN (cf. point 1), a traité **34 problèmes d'actualité** relevant de son domaine de compétences. Ainsi:

1		Dégâts forestiers par l'ouragan Lothar. Auditions avec 5 invités
2		Projet de loi fédérale sur l'énergie nucléaire. Auditions avec 9 invités
3	CEATE 00-02	Vérification de la Politique forestière. Information et audition avec 7 invités
4	CEATE 00-03	Domaine aménagement du territoire. Présentation par la direction et audition avec 7 invités
5	CEATE 00-04	Gestion des déchets radioactifs. Invitation de la CEDRA et voyage en SF et S
6	CEATE 00-06	Domaine eaux et géologie. Présentation par la direction et audition avec 2 invités
7	CEATE 00-09	Organisations environnementales. Audition avec 8 invités
8	CEATE 00-12	Demande Perrin. La Statistique globale suisse de l'énergie comme fondement de la politique énergétique suisse
9	CEATE 01-01	Ordonnance sur le marché de l'électricité (OME). Auditions avec 9 invités
10	CEATE 01-03	Ouragan Lothar. Etat des Travaux. Information
11	CEATE 01-06	Politique étrangère en matière d'environnement

12	CEATE 01-14	Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant ORNI. Auditions avec 7 invités
13	CEATE 02-01	CENAL, Centrale nationale d'alarme. Visite et information
14	CEATE 02-02	OFEFP. Environnement et économie partenaires
15	CEATE 02-05	Ukraine. Visite d'une délégation parlementaire, 9 personnes
16	CEATE 02-08	Loi sur le CO ₂ . Etat des travaux
17	CEATE 02-09	« Les subventions fédérales portent-elles atteinte au paysage ou contribuent-elles à sa sauvegarde ? » Rapport Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
18	CEATE 02-10	Energies renouvelables. Voyage d'information
19	CEATE 02-11	Révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire. Consultation
20	CEATE 02-15	Votation populaire du 22.9.2002 sur la LME
21	CEATE 03-03	Office FLAG DSN 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
22	CEATE 03-04	Office FLAG swisstopo 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
23	CEATE 03-05	Office FLAG MétéoSuisse 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
24	CEATE 03-07.1	Réchauffement climatique dans les Grisons
25	CEATE 03-07.2	Digue de sécurité au-dessus de Pontresina
26	CEATE 03-07.3	Correction du Flazbach, Samedan
27	CEATE 03-07.4	Centrale solaire et éolienne Corviglia
28	CEATE 03-07.5	Site des championnats du monde de ski dans la perspective du caractère durable des aménagements, Saint Moritz
29	CEATE 03-07.6	Eaux usées
30	CEATE 03-07.7	Aménagement du territoire
31	CEATE 03-07.8	Autorités locales
32	CEATE 03-13	Réduction des risques environnementaux liés aux engrais et aux produits phytosanitaires (Mo 94.3005 CEATE-E). Rapport
33	CEATE 03-14	Protection contre les crues en Suisse. Stratégie 2001
34	CEATE 03-15	Marché d'électricité. Pannes d'électricité. Auditions avec 3 invités

3 Composition de la commission, sous-commissions

31 Présidence

Présidente session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Erika Forster (R/SG)

Vice-président session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Christoffel Brändli (V/GR)

Président session d'hiver 2002 - session d'hiver 2003: Christoffel Brändli (V/GR)

Vice-président session d'hiver 2002 - session d'hiver 2003: Rolf Büttiker (R/SO)

32 Membres de la commission

Composition de la commission à partir de la session d'hiver 1999: *Forster, Brändli, Büttiker, David, Dettling, Epiney, Escher, Gentil, Hofmann Hans, Inderkum, Lombardi, Schweiger, Spoerry*

Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 1999: Schmid-Sutter Carlo remplace David

33 Sous-commissions

Aucune

4 Nombre de séances nécessaires

41 Commission

Ces travaux ont exigé au total **31** séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à **43** jours de séances ou 138 heures (près de **7.26** heures par jour de séance en moyenne). Rappelons à titre comparatif qu'en 2000, la commission s'est réunie **16** jours, en 2001, **11** jours, en 2002, **7** jours et en 2003, **9** jours.

42 Sous-commissions

Aucune

5 Remarques sur les travaux de la commission

51 Examen des objets émanant du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral soumet à intervalles très réguliers des conventions pour examen. La CEATE-E doit discuter puis se déterminer sur une proposition d'accepter ou de rejeter le texte en question. La CEATE-E demande à être informée plus tôt des travaux de mise au point de ces textes, comme le prévoit l'alinéa 4 de l'article 47^{bis} de la loi sur les rapports entre les conseils : les commissions sont ainsi en mesure de porter à la connaissance du Conseil fédéral leur avis sur les directives et les lignes directrices du mandat de négociation. Le Conseil fédéral informe ensuite les commissions du déroulement des négociations.

52 Examen préalable des initiatives parlementaires

En vue de l'examen préalable de l'lvpa 02.462 Modification de la LEaux. Indemnités pour installations d'élimination des déchets (Lombardi), la CEATE-E a fait établir un rapport par l'OFEFP, puis a donné suite à l'initiative tout en décidant parallèlement de déposer une initiative de la commission sur le sujet (03.421), ce qui a amené l'auteur de l'initiative à retirer son texte. L'examen préalable de l'lvpa 03.407 Réduction de CO₂ par la modification de la loi sur la protection des eaux (Epiney) a également requis des études plus poussées: la CEATE-E a entendu 7 invités au sujet des répercussions possibles d'une baisse des débits résiduels minimaux et a ajourné l'objet jusqu'à la présentation d'un projet de postulat de la commission prévoyant la modification de la dérogation dans la LEaux. Elle entend opposer ce postulat à l'initiative parlementaire.

53 Elaboration des projets de lois et d'arrêtés (« 2^e phase » des initiatives parlementaires)

L'initiative de la commission 03.421 Ivpa Usine d'incinération des ordures ménagères du canton du Tessin (CEATE -E) (anciennement l'Ivpa Modification de la LEaux. Indemnités pour installations d'élimination des déchets (Lombardi)) a été présentée au Conseil des États le 4 septembre 2003 et transmise en même temps au Conseil fédéral pour avis. Elle est encore en suspens.

54 « Suivi régulier de l'évolution sociale et politique » (art. 15, al. 2 lettre b RCN)

La CEATE-E a traité **35** sujets qui relèvent de son domaine de compétences mais qui ne constituent pas (ou pas encore) des objets parlementaires

La commission a réagi très rapidement à l'actualité après le passage de l'ouragan Lothar et a activement suivi le déroulement des travaux pendant plus d'une année.

En vue de l'examen du contre-projet du Conseil fédéral sur les initiatives « Moratoire Plus », et « Sortir du nucléaire » et loi sur l'énergie nucléaire, la commission a préparé le dossier en détail dans le cadre d'une audition.

Au cours d'intenses discussions avec les directions de l'Office du développement territorial et de l'Office des eaux et de la géologie, la commission a évoqué les dossiers en suspens et à venir et a pris des informations sur les situations spéciales (p.ex. les restructurations débouchant sur le nouvel office ARE et la fusion à l'origine de l'OFEG).

La CEATE a cherché une nouvelle voie concernant la loi sur le marché de l'électricité en procédant, pour la première fois, à une consultation sur l'ordonnance d'application de ladite loi. Un débat structuré a permis d'obtenir un résultat positif.

55 Coordination avec les autres commissions

Des échanges de vue ont régulièrement lieu entre le secrétariat de la commission d'une part, et l'Organe parlementaire de contrôle de l'administration et le secrétariat des Commissions de gestion d'autre part. Les domaines de compétences étant clairement définis, les différents thèmes ne donnent que rarement lieu à des discussion avec les autres commissions législatives. Les éventuels chevauchements, par exemple à l'occasion de l'attribution des objets, sont supprimés par le bureau avant l'adoption de la liste des nouveaux objets.

6 Vue d'ensemble: sujets importants traités au cours de la deuxième moitié de la 46^e législature 2001 - 2003 en fonction des domaines de compétences de la CEATE-N (selon état actuel des connaissances)

61 Objets parlementaires importants du Conseil fédéral

- Protocole sur le transit du traité sur la Charte de l'énergie, ratification

- Loi sur les forêts. Révision
- Nationalparkgesetz. Revision
- Loi sur la protection de la nature et du paysage. Révision partielle
- Loi sur le marché du gaz
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), applications des garanties, ratification
- Kernenergiehaftpflichtgesetz
- Protocole de Göteborg (réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone).
Ratification
- Contrôle de la sécurité technique, loi fédérale
- Convention alpine. Protocoles de mise en oeuvre
- Projet de Loi fédérale sur les ouvrages d'accumulation
- La loi sur le CO₂ et sa mise en oeuvre
- Deuxième Loi sur le marché de l'électricité

62 Objets internes

- Nouvelles dispositions dans la LPE sur les frais d'investigation concernant les sites pollués par des déchets (lv.pa. 2^e phase)
- Nouvelles dispositions dans la loi sur l'aviation et dans la loi sur l'expropriation concernant les garanties procédurales en cas de nuisances sonores dues au trafic aérien (lv.pa. 2^e phase)
- Exécution de la loi sur le CO₂, audition de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)

8
ANNEXE

Objets du Conseil fédéral:

Numéro de l'objet	Objet	pendant	il en a été pris acte	adopté
1	85.019	Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Accord avec l'Egypte	*	
2	98.029	Ivpo "Pour garantir l'AVS - taxer l'énergie et non le travail!"		*
3	99.055	Loi sur le marché de l'électricité		*
4	99.077	Mesures d'hygiène de l'air adoptées par la Confédération et les cantons. Rapport		*
5	99.086	Protection du Rhin. Convention		*
6	99.092	Prévention de la pollution des mers. Convention		*
7	00.013	Dégâts dans les forêts causés par l'ouragan "Lothar". Ordonnance de l'Assemblée fédérale et arrêté fédéral		*
8	00.015	Dégâts causés aux arbres fruitiers haute-tige par l'ouragan "Lothar". Loi fédérale urgente et arrêté fédéral		*
9	00.029	Pollution atmosphérique transfrontière. Convention relative aux métaux lourds		*
10	00.030	Loi sur l'énergie atomique. Modification de l'arrêté fédéral		*
11	00.036	Pollution atmosphérique transfrontière. Convention relative aux polluants organiques persistants		*
12	00.081	Organisation du territoire. Programme de réalisation 2000-2003		*
13	00.085	Convention PIC		*
14	00.096	Entreprise de la Linth. Liquidation		*
15	01.022	"MoratoirePlus" et "Sortir du nucléaire". Initiatives populaires et loi sur l'énergie nucléaire LEN		*
16	01.078	Couche d'ozone. Protocole de Montréal		*
17	01.083	Convention alpine. Protocoles de mise en oeuvre	*	
18	02.030	Stratégie du développement durable. Rapport 2002		*
19	02.059	Protocole de Kyoto. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		*
20	02.073	Carburants désulfurés. Promotion		*
21	02.074	Polluants organiques persistants (Convention POP)		*
22	02.079	Environnement mondial. Crédit-cadre		*
23	02.094	Effet des mesures de promotion des technologies environnementales. Rapport		*

Initiatives parlementaires:

Numéro de l'objet	Objet	retiré	il a été donné suite	il n'a pas été donné suite	pendant	adopté
1	02.462					
	Ivpa Modification de la LEaux. Indemnités pour installations d'élimination des déchets (Lombardi)	*				
2	03.407				*	
	Ivpa Réduction de CO ₂ par la modification de la loi sur la protection des eaux (Epiney)					
3	03.421				*	
	Ivpa Usine d'incinération des ordures ménagères du canton du Tessin (CEATE-E)					

Initiatives des cantons:

Numéro de l'objet	Objet	retiré	il a été donné suite	il n'a pas été donné suite	pendant	adopté
1	00.308			*		
	Ivct AG. Pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire					
2	00.311			*		
	Ivct SO. Pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire					

Initiatives populaires:

Numéro de l'objet	Objet	pendant	adopté	contre-projet adopté
1	98.029		*	
	Ivpo „Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail“			
2	01.022			*
	Ivpo "MoratoirePlus" et "Sortir du nucléaire" et loi sur l'énergie nucléaire			

Recommandations, motions et postulats de la CEATE-E:

Numéro de l'objet	Objet	rejeté/ a fait l'objet d'une décision de ne pas entrer en matière	retiré	transmis sous forme de postulat	classé, car objectif atteint	pendant	trans-mis
1	99.3570						*
	Po Examen des performances environnementales "Suisse" de l'OCDE. Mesures (CEATE-E)						

2	00.3477	o Position de la force hydraulique suisse dans un marché de l'électricité libéralisé (99.055) (CEATE-E)						*
3	01.3013	Mo Pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire (00.308, 00.311) (CEATE-E)			*	(partielle-ment)		
4	01.3213	Em Modifications et ajouts concernant le programme de réalisation 2000-2003 en matière de politique d'organisation du territoire (00.081) (CEATE-E)						*
5	01.3690	Mo Diminution des prix de diesel, gaz naturel, gaz liquide et biogaz aux fins de diminuer les émissions de CO ₂ dans le transport routier sans affecter les recettes fiscales (CEATE-E)					*	
6	02.3659	Mo Protocoles de la Convention alpine (01.083) (CEATE-E)					*	
7	03.3189	Po Promotion du diesel (CEATE-E)						*

Autres motions:

Numéro de l'objet	Objet	Rejeté	transmis sous forme de postulat	classé, car objectif atteint	pendant	transmis
1	98.3249	Mo Loi sur la protection des eaux. Modification (Kofmel)	*			
2	99.3459	Mo Harmonisation du droit de la construction (CEATE-N) (98.439)		*		
3	99.3542	Mo Bois et produits en bois. Déclaration de provenance (Eymann)		*		
4	99.3574	Mo Développer le centre des villes dans le respect de l'environnement (99.411)				*
5	99.3576	Mo Energies renouvelables certifiées (99.055)	*			
6	00.3184	Mo Stratégie fédérale de protection de l'air (99.077)				*
7	00.3462	Mo Introduction des carburants sans soufre (Weigelt)				*

8	00.3510	Mo Programme de réalisation en matière d'aménagement du territoire (Nabholz)					*
9	00.3722	Mo Loi sur la surveillance des assurances. Encourager la prévention des dégâts causés par les éléments (Schmid Odilo)					*
10	02.3382	Mo Réduction du prix des gaz utilisés comme carburant, sans affecter les recettes fiscales, afin de diminuer les émissions de CO ₂ (CEATE-N) (01.3690)					*

Pétitions:

Numéro de l'objet	Objet	a donné lieu à intervention	transmis au Conseil fédéral pour qu'il en prenne acte	il a été pris acte, sans donner suite	classé, car objectif atteint
1	99-04	Pét Rüedi. Retrait de la Suisse du Intergovernmental Panel on Climate Change (GIEC/IPCC) (Conférence mondiale sur le climat)			*avec lettre; requête manifestement déraisonnable
2	01.2012	Pét Zuleyha Kirmizitas. Déclaration obligatoire pour les bois tropicaux		*	
3	02.2016	Pét CSAJ. Encouragement de la protection de l'environnement auprès de l'OMC		*	
4	02.2017	Pét CSAJ. Création d'un organe supranational pour les questions de protection de l'environnement		*	
5	02.2019	Pét WWF et Pro Natura. Pour la protection du loup			*
6	02-04	Pét (via Mail) Wiederaufarbeitungsstopp ins neue Atomgesetz!			*